



**Une stratégie à dimension européenne concernant les plastiques devra conduire à une diminution significative de l'utilisation des plastiques, et pas seulement à une gestion des déchets et la production de plastiques recyclables**

Le 16 Janvier 2018, la Commission Européenne a adopté au niveau européen une stratégie pour les plastiques dans le cadre de la transition vers une économie circulaire. Cette stratégie est centrée sur la croissance et l'innovation, et vise à transformer la façon dont ces produits sont conçus, fabriqués, utilisés et recyclés au sein de l'Union Européenne. En prenant l'initiative dans cette transition, l'UE espère ouvrir de nouvelles opportunités d'investissements et créer des emplois. Selon ce nouveau plan, tous les emballages plastique sur le marché européen devront être recyclable d'ici 2030., la consommation de plastiques à usage unique devra être réduite et l'utilisation intentionnelle de micro plastiques limitée<sup>1</sup>.

Cette stratégie est pour une large part compatible avec les positions du Parti Vert Européen quant à la gestion des déchets plastiques, plus particulièrement en ce qui concerne la ré-utilisation et la recyclabilité à 100% des produits plastiques. Cependant la stratégie est incomplète puisqu'elle n'envisage pas la question majeure qu'est la prévention des déchets qui est cependant la priorité numéro 1 de toute politique de gestion des déchets. Or cette question est pertinente en ce qui concerne les plastiques non recyclables, à usage unique qui ont cependant un coût de production inférieur et compétitif en comparaison avec les alternatives complètement recyclables ou les options plus respectueuses de l'environnement. Mais plus important, cette question est pertinente aussi pour les plastiques entièrement recyclables puisque chaque produit a un nombre limité d'utilisations après lequel il devient lui aussi un déchet plastique.

C'est la raison pour laquelle la prévention des déchets devrait être au premier rang de la stratégie de l'Union Européenne pour les plastiques. A notre avis, toute stratégie devrait inclure une interdiction européenne de certains produits plastiques (par exemple sacs en plastique, ustensiles alimentaires ....) et introduire une taxe sur les plastiques non recyclables, les produits jetables en plastique et les combustibles fossiles qui sont utilisés comme matière première.

Le Conseil du PVE réuni à Anvers en Mai 2018:

- recommande que la Commission Européenne continue d'identifier les produits plastiques qui devraient être interdits dans l'Union Européenne et arrive à une proposition ambitieuse. La taxe plastique proposée par la Commission Européenne, en partie destinée au budget de l'UE, devrait servir à conduire l'industrie plastique à retirer des marchés tous les produits plastiques jetables;
- Propose que la prévention des déchets plastiques soit au premier rang de la stratégie de l'UE pour les plastiques;
- recommande que le PVE envisage une campagne pour une interdiction de ces produits sur tout le territoire européen;

---

<sup>1</sup> [https://ec.europa.eu/commission/news/first-ever-europe-wide-strategy-plastics-2018-jan-16\\_en](https://ec.europa.eu/commission/news/first-ever-europe-wide-strategy-plastics-2018-jan-16_en)



28th Council  
18-20 May 2018  
Antwerp  
by the European Greens

## Conseil PVE, Anvers, 18 - 20 mai 2018 Résolution adoptée

- Demande que les député.es Verts/ALE soutiennent cette demande auprès du Parlement Européen.

/ En cas de doute entre ce texte et la version originale en anglais, [la version anglaise](#) fait foi.